



Déclaration de la députée GUICHARD sur les AESH : UNE HONTE ! La FNEC FP-FO réagit

Montreuil, le 20 janvier 2023

Mme Claire Guichard, députée « Renaissance » s'est exprimée à l'Assemblée Nationale à propos des AESH : *"Vous oubliez, chers collègues que la vie est faite de choix. Les AESH choisissent ce statut pour avoir les mercredis et les vacances scolaires, et elles assument que c'est un choix. »*

Cette déclaration provoque l'émoi et la colère des AESH qui savent qu'aucune d'entre elles n'a choisi de travailler à temps partiel contraint, pour 800€ mensuels, qui savent qu'elles sont maintenues sous le seuil de pauvreté par un gouvernement resté sourd à leurs nombreuses mobilisations. Non, les AESH n'ont pas choisi de vivre avec des salaires et des retraites de misère !

Cette Mme GUICHARD, députée suppléante du ministre Gabriel ATTAL n'a aucune honte. Osera-t-elle au moment de voter la réforme des retraites de Madame BORNE affirmer que les femmes à temps partiel au parcours haché seront les grandes gagnantes de la réforme ?

Osera-t-elle prétendre comme la première ministre que tout le monde aura 1200 € de retraite avec le projet de réforme ?

Osera-t-elle affirmer qu'en travaillant 2 ans de plus, les AESH amélioreront leur retraite ?

Pour la FNEC FP-FO, trop c'est trop !

Non seulement, les AESH ne choisissent pas l'emploi de misère que leur impose le gouvernement, mais elles exigent avec FORCE OUVRIERE, mais aussi une large intersyndicale, un vrai Statut, un vrai salaire et l'abandon des PIAL qui les précarisent.

Une pétition est actuellement à la signature avec près de 70 000 signatures. [Pétition en ligne ICI](#)

Non seulement les AESH ne choisissent pas la précarité mais elles exigent avec l'ensemble des salariés, le RETRAIT du projet de loi sur les retraites.

Pour la FNEC FP-FO, plus que jamais, faire reculer le gouvernement sur la mère des contre-réformes, permettrait d'avancer sur les revendications des AESH. Alors la FNEC FP-FO les appelle à être en grève massivement mardi 31 janvier et à participer aux assemblées de secteurs et d'établissements pour décider de la suite.

Enfin la FNEC FP-FO rappelle que la Confédération FO a mis en place un fonds de solidarité pour les adhérents (30€ dès le premier jour de grève).

**RETRAIT DE LA REFORME DES RETRAITES MACRON-BORNE !
TOUS EN GREVE ET EN MANIFESTATION LE MARDI 31 JANVIER !**